

CITADELLES ET MAQUIS
D'INDOCHINE
1939 - 1945

Association loi de 1901

40, rue de Châteaudun - 75009 PARIS

SECRETARIAT GENERAL

Paris, le 20 Février 1990

1990

VOEUX

Ils arrivent un peu tard. Mais ils sont sincères. Ils s'adressent à vous tous, mes camarades, qui avez partagé nos épreuves et qui croyez que notre Association vit, malgré sa discrétion. Ils vous disent notre besoin de solidarité, de cohésion au moment où vont s'ouvrir les perspectives tant attendues de la reconnaissance, devant l'Histoire, de celle que nous avons écrite avec nos drames, notre sang, mais aussi de notre gloire. Le Mémorial de Fréjus va retracer une fresque exhaustive de l'oeuvre de la France en Indochine. Nous n'y serons pas oubliés.

Alors serrons-nous les coudes, sachant que va être publiquement évoqué notre combat contre les troupes siamoises et les forces japonaises. Trop de nos compagnons d'arme sont disparus avant d'avoir pu connaître ce jour où notre épopée va être révélée. Pour honorer leur mémoire restons donc unis. Ils ont cru en nous, en notre oeuvre. Répondons à leur confiance en poursuivant notre route jusqu'à l'accomplissement de notre tâche.

ASSEMBLEE GENERALE DE 1989

Le calendrier ayant été bousculé par les élections municipales, notre Assemblée Générale s'est tenue le Samedi 4 Mars 1989. Vous n'en avez pas reçu le compte-rendu en raison des circonstances qui ont immobilisé votre Secrétaire Général pendant quelque temps. Mais les choses étant ce qu'elles sont, voici pour votre information les principaux points qui ont été traités :

Allocution du Président

- "Unité dans la diversité ", tel a été le maître-mot de notre Président, le Général ROUDIER. Toutes nos composantes étaient représentées, ce qui prouve que malgré notre dispersion territoriale et la difficulté de nous rassembler nous restons fidèles à nos objectifs.

- Notre 10ème anniversaire doit être célébré comme une fête et non comme une commémoration. Nous passerons des séquences filmées. Il n'y aura pas de discours. Notre joie d'être ensemble se traduira par une réception et un repas. Date fixée : le Samedi 29 Avril.

- Nos activités ont été moins denses en 1988. Nous sommes en "régime de croisière", sans événement saillant.

- La mort de HIRO HITO a été exploitée de façon regrettable par les médias. L'Indochine ne pouvait survivre à la volonté d'élimination de la France par les Japonais. Mais la Presse est allée du pire au meilleur, justifiant le communiqué qui vous a été diffusé. L'Association a joué son rôle de respect de la mémoire et de la sauvegarde de l'honneur.

Rapport Moral

Ce rapport, qui a été approuvé par l'Assemblée Générale, se trouve déjà dépassé par l'évolution naturelle des événements et des circonstances. Nous n'en retiendrons donc que les aspects qui sont toujours d'actualité :

- nos rangs s'éclaircissent : nous devons donc poursuivre nos recherches pour retrouver d'anciens camarades, afin de nous maintenir au même niveau sinon à un effectif supérieur ;

- l'annuaire est le meilleur moyen de nous connaître tous, donc de nous retrouver pour des échanges amicaux et fructueux qui nous conduiront à "réveiller notre histoire".

- ce "réveil" doit nous conduire à la publication d'articles dans les revues ou périodiques qualifiés ;
- il doit contribuer à élargir le champ de nos témoignages pour la création de nouvelles cassettes ;
- nous désirons approcher les lycées et collèges pour apporter aux jeunes la connaissance de l'histoire que nous avons vécue, puisqu'ils deviennent curieux de leurs sources ;
- des possibilités nous ont ouvertes pour élargir notre champ d'action hors de nos frontières. Il nous faut les exploiter.

Mais notre Secrétaire Général ne peut tout faire par lui-même : il demande une équipe volontaire pour partager sa tâche, l'améliorer et la développer.

Rapport Financier

Au 31 Décembre 1988 nos finances étaient équilibrées : cotisations et subventions y contribuent. Mais certains camarades "oublient" de nous envoyer leur participation. Un rappel discret doit leur être adressé.

Pour la création de nouvelles cassettes la matière première existe. L'architecte aussi. Il y a un choix à trancher pour faire mieux que les précédentes, de façon à ce que l'évocation sonore recherchée soit à la fois historique et artistique.

Droits des Déportés

Peu de progrès ont été faits en 1988, les résultats ont été modestes. Les tribunaux rendent des arrêts contradictoires. La Direction des Statuts du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre (1) n'est pas encore convaincue de nos droits.

La méthode à appliquer est donc l'instruction et la défense de dossiers individuels et de s'armer d'une longue patience. Mais nous avons le droit pour nous. Si chacun des intéressés pouvait faire intervenir son Député à l'occasion de la commémoration du Bicentenaire de la Déclaration des Droits de l'Homme nous serions en mesure de vaincre l'injustice dont nos Déportés sont victimes puisqu'ils ressortissent à la loi de 1948. Il nous faut donc attendre ou plutôt provoquer un revirement de l'Administration.

Comité de Rédaction

Le Général BASSAC, Directeur du Service Historique de l'Armée de Terre, se déclare très heureux des témoignages écrits qui lui ont été remis par le Comité de Rédaction : "C'est un excellent outil de travail pour les historiens". Ces documents sont classés sous la rubrique 1.K.506 où ils peuvent être consultés pour exploitation. Un deuxième lot de 40 récits doit lui être confié.

Mais le Président fait remarquer que depuis 10 ans que l'Association existe le nombre de témoignages recueillis est dérisoire. Il faut réveiller les mémoires et se mettre au travail.

Amicales Associées

F.N.E.O. : Le Congrès annuel est prévu à Grasse du 1er au 8 Juin 1989, les deux journées dominantes devant se situer le 3 Juin à Grasse et le 4 à Fréjus. Le Contre-Amiral ROMÉ rappelle que de nouvelles attaques contre la vérité historique sur notre guerre ont été prononcées à Guingamp lors d'une conférence meublée de "contre-vérités effarantes". L'orateur qui a déclaré que nous avions collaboré avec les Japonais a reconnu publiquement avoir été mal informé. Nous devons donc demeurer vigilants.

LANGSON : L'Amicale tiendra son Congrès annuel à Saint-Gaudens où la journée du souvenir se déroulera le 10 Juin 1989.

TONG : La rencontre annuelle se tiendra à Arles.

(1)- Ce Département Ministériel sera désigné par la suite par le sigle S.E.A.C.

Elections

Le Conseil d'Administration a été reconduit dans sa totalité (voir Convocation de l'Assemblée Générale de 1990).

Conclusion

Le Président estime que l'Assemblée a été constructive et substantielle. Il donne rendez-vous pour le 29 Avril pour la célébration du 10ème anniversaire de l'Association. Il précise qu'il y a plusieurs façons de vivre l'Indochine : avant 1939 et à partir de 1940 et 1941. Selon la période traversée les sentiments ne sont pas les mêmes. Ce qui fait notre unité c'est l'aventure japonaise.

10ème ANNIVERSAIRE

Nous nous sommes retrouvés nombreux au Cercle National des Armées, à Paris, le 29 Avril 1989 pour célébrer le 10ème anniversaire de la création de notre Association. Après la projection de plusieurs courts métrages de l'E.C.P.A., qui a réveillé en nous la nostalgie d'une certaine Indochine, industrielle et accueillante, puis angoissée et meurtrie, un déjeuner très animé a réuni une cinquantaine de membres et d'invités autour des tables préparées avec soin. La chaleur des retrouvailles nous a laissé le souvenir joyeux d'une ambiance d'amicale complicité. Le mérite de la réussite de cette journée revient entièrement au Colonel DUSSAIX, qui l'a organisée de façon magistrale.

AUTRES REUNIONS

Nous ne pouvions pas être à la fois à Fréjus le 1er Septembre et à Paris le 2 Septembre. "Bazeilles" a donc rassemblé nos camarades de Provence-Côte d'Azur, tandis que la célébration de l'anniversaire de la capitulation japonaise, en union avec la Fédération des Réseaux de la Résistance en Indochine, réunissait plus que les Parisiens. Le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre s'est fait représenter par son Directeur de Cabinet.

Il est à regretter qu'à Fréjus aucune place d'honneur n'ait été réservée au représentant de notre Président.

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Réuni le 14 Novembre 1989 le Conseil d'Administration de l'Association a porté son regard sur les activités de 1989 et a posé des jalons pour 1990.

Il a constaté que :

- notre exposition avait été déployée le 5 Mars à la Mutualité à Paris, et du 24 Avril au 8 Mai à Nîmes ;
 - invitations et circulaires avaient été envoyées en temps voulu pour :
 - le Congrès de la Fédération des Anciens d'Outre-Mer (19/21 Mai),
 - l'inauguration de la Caserne de Gendarmerie "Capitaine Jean d'Hers" (2 Juin),
 - la célébration de la Libération de Paris (20 Août),
 - les manifestations de "Bazeilles" à Fréjus (1er Septembre),
 - la commémoration de la capitulation du Japon (2^e Septembre),
 - les cérémonies traditionnelles des 2 et 12 Novembre.
- L'Association a partout été représentée.

Le Conseil a décidé que :

- l'Assemblée Générale de 1990 se tiendra à Paris le 10 Mars. Elle pourra se réunir à Brest sous certaines conditions ;
- le 17 Janvier 1991 le 50ème anniversaire de la victoire navale de Koh Chang sera célébré de façon solennelle à Brest ;
- 1990 devant être le 45ème anniversaire à la fois du 9 Mars et du 2 Septembre 1945, ces deux dates devront être commémorées avec une certaine solennité ;
- la recherche de nos "Disparus" devait être poursuivie en vue de l'inscription de leurs noms sur le "Mur du Souvenir" à la Nécropole de Fréjus ;
- l'Association apportera son concours à la réalisation du Mémorial de l'oeuvre française en Indochine à Fréjus (dont l'inauguration est prévue pour le 2 Novembre 1990) ;

- une Délégation Languedoc-Roussillon pourrait être créée : la décision sera soumise à l'Assemblée Générale ;
- l'Association cherchera à se rapprocher de l'A.S.A.F. (Association de Soutien à l'Armée Française).

Il a pris note de ce que :

- les dates et les lieux des Congrès des Amicales Associées ont déjà été fixées (voir Calendrier en Annexe) ;
- les démarches relatives à nos "Déportés" ne progressent pas, encore qu'un encouragement ait été perceptible au S.E.A.C.
- la situation financière de l'Association est stable et devrait s'améliorer avec la rentrée des cotisations 1990 ;
- l'annuaire reste en suspens dans l'attente d'un complément d'information.

Le Président conclut qu'il fallait commencer à penser à la relève pour transmettre l'"héritage".

COMITE d'ENTENTE

Réuni le 23 Novembre 1989 le Comité d'Entente des Anciens d'Indochine s'est félicité du projet de loi concernant les prisonniers du Viêt Minh qui doit être déposé devant le Parlement avant la fin de l'année. Sollicités avec insistance de profiter de ce projet pour y inclure nos "Déportés" des Japonais, nous avons décliné cette suggestion en invoquant la législation existante de 1948 et la différence de nature de la captivité. Nous comptons poursuivre notre combat.

Ce projet, adopté par le Parlement, est devenu Loi le 31 Décembre 1989. Le Secrétariat Général de notre Association en tient le texte à la disposition de ceux d'entre vous qui seraient intéressés.

Le Comité s'est ensuite ému du projet adopté par l'UNESCO de commémorer, à Paris en 1990, le centenaire de la naissance d'HO CHI MINH. Il a chargé le Délégué Général, M. BEUCLER, ancien Ministre des Anciens Combattants, et son adjoint, le Général Guy SIMON, Président de l'A.N.A.I., d'approcher la Présidence de la République pour avoir tous éclaircissements nécessaires sur ce projet. Ces deux personnalités ont rencontré M. Jean KAHN, chargé de mission auprès du Président de la République, le 7 Décembre 1989. Ce dernier espère que cette manifestation, si elle a lieu, se déroulera à l'intérieur des locaux de l'UNESCO, et doit se renseigner sur les intentions de cette institution à cet égard. Il alertera le Ministère des Affaires Etrangères et estime qu'une commémoration extérieure, donc publique, serait regrettable, notamment en raison de l'heureux impact sur l'opinion de l'adoption de la loi sur les anciens prisonniers du V.M.

Dans une correspondance préalable adressée à M. BEUCLER notre Président avait exprimé le souhait d'une "égale et active solidarité" entre ceux-ci et nous. Question à suivre.

COMMISSION de l'INFORMATION HISTORIQUE

La réunion annuelle de cette Commission, qui rassemble les représentants de toutes les associations d'Anciens Combattants, s'est déroulée le Jeudi 11 Janvier 1990. A cette occasion notre Secrétaire Général a lu une déclaration soulignant le souci de notre Association de donner plus de lustre à notre cérémonie du 2 Septembre, à l'occasion du 45ème anniversaire de la capitulation du Japon, et de voir réservée, au Mémorial de Fréjus, une place convenable à l'évocation de nos combats contre le Siam et le Japon. Cette déclaration a été bien accueillie et enregistrée. Vous en trouverez le texte en Annexe.

Elle a suscité une rencontre entre notre Président et M. Serge BARCELLINI, Chef de la Mission Permanente aux Commémorations et à l'Information Historique du S.E.A.C., le 22 Janvier 1990, à laquelle participait notre Secrétaire Général. Les conclusions vous en seront présentées à notre Assemblée Générale du 10 Mars 1990.

NECROPOLE de FREJUS

Le 26 Octobre 1989 M. MERIC, Secrétaire d'Etat aux A.C. et V.G., s'est rendu à Fréjus pour inspecter le site de la Nécropole. Les travaux sont bien avancés et l'on peut envisager l'inauguration de l'ensemble architectural pour le 2 Novembre 1990. Les niches devant recueillir les urnes contenant les restes des "Morts pour la France" en Indochine, non réclamés par leurs familles, seront prêtes et les plaques d'identification sont en cours de fabrication. Les restes non identifiés seront inhumés dans un tumulus devant occuper le centre de l'ovale constituant la Nécropole. Notre Trésorier, le Colonel HUTTER, était présent à l'inspection du Ministre.

A l'entrée de la Nécropole sera construit un bâtiment d'accueil qui sera, pour l'essentiel, consacré au MEMORIAL de la Guerre d'Indochine. Sur un espace disponible de 14m x 7m, soit environ 100m², dont le plafond dessinera une courbe harmonieuse de 2m,50 à 4m,50 de hauteur, seront exposées et animées par informatique les différentes phases de l'oeuvre de la France en Indochine. Elle comprendra notamment l'évocation de nos combats de 1940 à 1945. La réalisation de cet ouvrage est confiée au Centre d'Histoire Militaire et d'Etudes de Défense Nationale de l'Université Paul Valéry de Montpellier, sous la responsabilité du Colonel HESSE d'ALZON.

Notre Secrétaire Général s'est rendu du 27 au 29 Janvier à Montpellier pour remettre au responsable des documents, et étudier avec lui la part réservée à la période qui nous concerne. Il a été rassuré sur l'espace attribué, compte tenu de la modicité de la superficie globale disponible, et sur la présentation des événements essentiels de notre histoire. Si le Mémorial est prêt pour le 2 Novembre 1990 il pourra être inauguré en même temps que la Nécropole. Mais si la réalisation très complexe qu'il comporte n'est pas terminée il vaudra mieux, estime le Colonel HESSE d'ALZON, en remettre la consécration à plus tard plutôt que de présenter une oeuvre bâclée ou inachevée.

MUR du SOUVENIR

Initialement un "Mur des Disparus" devait être érigé dans la Nécropole de Fréjus, portant les noms de tous nos disparus, restés sans sépulture dans la brousse, en mer, dans les cours d'eau ou les marais, et dont les corps ne seront jamais retrouvés.

M. MERIC a décidé que ce Mur devrait rassembler les noms de tous les Combattants "Morts pour la France". Le champ de recherches est donc élargi. Le S.E.A.C. dispose de la liste des "Morts pour la France" dont les restes ont été rapatriés, et qui vont, de ce fait, occuper les niches de la Nécropole.

Mais nous sommes conscients que cette liste est forcément incomplète et qu'elle ne comprend pas les disparus. Notre travail de recherche reste donc entier, car nous savons que nos camarades "Disparus" sont également "Morts pour la France". Il nous faut donc poursuivre la tâche déjà amorcée, rassembler nos souvenirs, et confier à notre Secrétariat Général les noms qui nous reviennent en mémoire, avec, si possible, leurs prénoms et leur unité d'appartenance, ainsi que la date de leur disparition. Car nous soutenons qu'aucun d'eux ne doit être oublié et qu'ils ont leur place sur le "Mur du Souvenir".

Nous savons, comme le S.E.A.C., que ce travail demandera beaucoup de temps. Il faut s'y atteler sans tarder.

ASSEMBLEE GENERALE de 1990

Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le Samedi 10 Mars 1990 à l'Ecole Militaire à Paris. Vous trouverez en Annexe votre Convocation à laquelle est attaché le "pouvoir" à remplir par ceux d'entre vous qui ne pourraient se déplacer. Dans ce cas n'omettez pas de le retourner dûment rempli car il faut que le quorum soit atteint pour que les décisions prises soient valables.

A cette occasion sera renouvelé le "tiers sortant" du Conseil d'Administration. Pour revenir aux normes statutaires qui ont été négligées depuis plusieurs années, il est décidé que ce "tiers sortant" sera arbitrairement désigné, ce qui n'empêche pas le renouvellement du mandat des membres ainsi choisis. Un deuxième "tiers sortant" sera désigné en 1991 et le dernier tiers en 1992. Ainsi sera-t-il possible de retrouver la conformité aux statuts, qui précisent, par ailleurs, que la durée du mandat est de deux ans. Dans chaque tiers les fonctions capitales seront incluses au même titre que la simple qualité de membre du Conseil. La désignation du premier "tiers sortant" figure sur la Convocation à l'Assemblée Générale.

CALENDRIER 1990

Pour votre information vous est donné en Annexe le calendrier des dates à retenir pour le 1er semestre 1990. Y sont incluses celles des cérémonies nationales et associatives nous concernant.

A souligner que le S.E.A.C. ne retient, au niveau national, que la commémoration du cinquantenaire des événements de l'histoire combattante, à l'exclusion des 45èmes anniversaires, qui restent à la charge des associations concernées, mais auxquelles il est prêt à apporter son soutien. Une exception : la Journée annuelle de la Déportation.

JOURNEE des DEPORTES

Le S.E.A.C. n'est pas opposé à l'insertion des Déportés d'Indochine dans la Journée Nationale de la Déportation qui sera célébrée, cette année, le Dimanche 29 Avril 1990. Leur participation, en tant que tels, aux cérémonies de cette journée est envisagée. Il reste à en arrêter les modalités. Mais déjà le schéma en est dessiné. Il sera évoqué lors de l'Assemblée Générale.

ANNUAIRE

Contrairement aux prévisions, l'annuaire de l'Association n'a pu être réalisé en 1989. Le retard est imputable "aux circonstances". Toutes mesures prises, il devrait pouvoir "sortir" en Mars 1990.

Les adhérents qui ont déjà souscrit en 1989 seront servis en priorité.

COTISATIONS

Elles constituent le "nerf de la guerre" de toute association. La nôtre n'échappe pas à la règle. Elles apportent l'essentiel de nos ressources, c'est-à-dire le moyen de remplir notre mission.

En remerciant vivement ceux de nos adhérents qui ont spontanément envoyé leur obole, nous faisons appel à la majorité silencieuse d'entre eux pour qu'ils prennent conscience de nos besoins et s'acquittent aimablement de leur participation. Un bulletin-réponse est joint, à cet effet, à ce Bulletin.

FEDERATION des ANCIENS d'OUTRE-MER

La Fédération "Châteaudun" nous fait part du projet de programme de la "Journée d'hommage aux Combattants de 1939-1940" (batailles de Norvège, de France et d'Outre-Mer) qui consistera en une matinée artistique organisée au Théâtre Marigny à Paris par le S.E.A.C. Cette matinée sera suivie du ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

Il est demandé à ceux de nos adhérents qui seraient intéressés par cette manifestation de communiquer leurs noms au Secrétaire Général avant le 10 Mars 1990.

Le prochain Congrès National de la Fédération doit se tenir à Amiens du 1er au 4 Juin 1990. Les membres de notre Association désireux de s'y rendre devront se faire connaître auprès du Secrétaire Général avant le 10 Mars 1990.

La Fédération projette de tenir son Congrès de 1991 à la Réunion. Avant d'arrêter sa décision elle nous demande de prospecter auprès de nos adhérents pour savoir combien d'entre eux souhaiteraient participer à cette expédition. Réponse au Secrétaire Général pour le 10 Mars 1990.

FEDERATION MAGINOT

La Fédération Nationale André Maginot tiendra son Assemblée Générale les 9 et 10 Juin 1990 à sa Fondation de Neuvy-sur-Barangeon. Mais elle organise auparavant, du 24 au 29 Avril 1990, un voyage en Italie, par charter au prix de 3.700 francs, comprenant notamment la visite de Rome, du Monte Cassino, de Naples, de Pompéi et de Capri. Les candidats au voyage sont priés de se faire connaître du Secrétaire Général avant le 1er Mars 1990.

EXPOSITION

Notre exposition a séjourné plusieurs mois à Montpellier où elle a été protégée des dégradations inévitables par les soins de notre camarade Léonard MÜLLER, qui a soigneusement revêtu les divers éléments de feuilles de plastique. Elle a ainsi repris une vigueur nouvelle qui va lui permettre de se montrer sous un jour rénové à Metz du 3 au 11 Mars 1990.

DEJEUNER des RESCAPÉS

Suivant la tradition établie par le regretté Général LAPIERRE, le Colonel DUSSAIX organise, comme chaque année, le repas des "Rescapés du 9 Mars 1945" au Palais de la Mutualité à Paris le Dimanche 11 Mars 1990. Ceux d'entre vous qui n'auraient pas reçu la circulaire (de couleur orangé) diffusée à cet effet, et qui désireraient y participer, doivent contacter directement, avant le 26 Février 1990, le Colonel DUSSAIX, soit à son domicile, le matin (Tél.: (16.1)45.63.37.72) soit l'après-midi au Souvenir Français (16.1) 48.74.53.99.

AVIS de RECHERCHE

Qui peut nous dire la nouvelle adresse de notre camarade Ernest GERARD, demeurant précédemment 37, rue Rouget de Lisle - 42000 Saint-Etienne, les courriers à son nom nous étant régulièrement retournés avec la mention N.P.A.I.

Merci d'avance pour ce renseignement.

IN MEMORIAM

Plusieurs de nos adhérents, nos camarades, se sont encore éteints l'an dernier. Leurs noms et leur mémoire seront évoqués lors de l'Assemblée Générale. Nous en sommes toujours attristés car c'est chaque fois, un ami, un camarade qui nous quitte, des souvenirs qui s'en vont, notre histoire qui s'estompe. Tous ont eu leur temps d'épreuve ou de gloire. Nous en avons retenu trois qui resteront des exemples pour l'avenir. Nous rappelons leur souvenir en Annexe.

*N.B.: Par suite d'une panne mécanique
certaines annexes feront l'objet
d'un envoi ultérieur.*

Le Colonel (ER) André ROTTIER
Secrétaire Général



**CITADELLES ET MAQUIS
D'INDOCHINE**

1939 - 1945

Association loi de 1901

40, rue de Châteaudun - 75009 PARIS

Déclaration du Colonel (ER) A. ROTTIER
Secrétaire Général

prononcée le 11 Janvier 1990
à l'occasion de la réunion de la
Commission Nationale de l'Information
Historique.

Monsieur le Ministre,

Le 2 Septembre 1990 marquera le 45^{ème} anniversaire de la capitulation sans condition du Japon. C'est la date véritable de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, c'est-à-dire de la victoire effective sur les puissances de l'Axe.

Ce jour-là le Général LECLERC signait, pour la France, l'acte de capitulation du Japon, en rade de Tokyo, à bord du cuirassé "Missouri".

C'est assez dire que la France reconnaissait que l'Indochine avait fait son devoir : car ni le C.L.I. ni le Corps Expéditionnaire n'étaient encore arrivés.

Nous souhaitons donc qu'une certaine solennité soit donnée officiellement à la célébration de ce 45^{ème} anniversaire.

En ce qui concerne le Mémorial de Fréjus, nous demandons qu'un espace convenable soit réservé à l'évocation de notre lutte contre le Japon et son allié, le Siam.

Car nous avons eu nos combats, nous avons eu nos morts, nos prisonniers, nos déportés, nos garnisons massacrées, notre Résistance, nos maquis.

Nous avons eu notre victoire de Koh Chang sur la flotte siamoise, seule victoire navale française de la Seconde Guerre Mondiale.

Il ne serait pas convenable que l'Histoire oubliât ces hauts faits d'armes et les sacrifices consentis.

o o o o o

o o o